



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/93
9 décembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS

RAPPORT DU COMITÉ SUR SA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION
(27-30 septembre 1999)

Faits saillants de la cinquante-septième session du Comité du bois

- ◆ Conformément aux vœux de la Commission, le Comité a examiné ses activités opérationnelles, ainsi que les questions intersectorielles dans deux domaines : les pays en transition et la participation des milieux d'affaires (par. 8 à 11);
- ◆ Le Comité a vivement appuyé l'orientation générale des activités de la CEE/FAO à l'appui d'une gestion durable des forêts, question à laquelle il avait accordé le rang de priorité le plus élevé, et s'est déclaré satisfait de sa contribution à la Conférence ministérielle de Lisbonne et à son suivi (par. 12 à 14);
- ◆ Le thème spécial de la session était les problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les bureaux du Comité et de la CEF ont été priés de présenter des propositions concernant les activités futures (par. 17 et 18);
- ◆ Le Comité a examiné la question des marchés des produits forestiers en 1999 et des perspectives pour 2000 et a approuvé une déclaration (par. 15);
- ◆ Le Comité a examiné ses activités et a approuvé son programme de travail pour la période 2000-2004 (annexe I) et le calendrier provisoire de ses réunions (annexe II).

Introduction

1. Le Comité du bois de la CEE a tenu sa cinquante-septième session à Genève du 27 au 30 septembre 1999. Y ont participé des représentants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

2. A également participé à la session un représentant de la Commission européenne. La Commission européenne des forêts de la FAO et l'Unité de liaison de Vienne de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe étaient également représentées.

3. L'institution spécialisée des Nations Unies et les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale du commerce (OMC) et Centre CNUCED/OMC du commerce international.

4. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient représentées : Confédération européenne des industries du bois (CEI-BOIS); Confédération européenne de l'agriculture (CEA); Fédération européenne de l'industrie du contre-plaqué (FEIC); Institut européen des forêts; Fédération européenne des fabricants de panneaux; Union internationale des instituts de recherche forestière (UIIRF); Organisation européenne des scieries (OES); Union sylvicole de l'Europe méridionale (USSE); World Business Council for Sustainable Development (WBCSD); Fonds mondial pour la nature (WWF).

5. Le Comité a rendu hommage à la mémoire de MM. Viktor Nemtsov (Fédération de Russie), ancien Président, qui a longtemps représenté son pays au Comité et participé activement aux travaux du Comité mixte, et Henry Widmer (Suisse), ancien fonctionnaire du secrétariat, ainsi qu'aux victimes des catastrophes naturelles survenues récemment.

6. M. Yves Berthelot, Secrétaire exécutif de la CEE, a fait une déclaration.

Adoption de l'ordre du jour (point 1)

7. L'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/92) a été adopté.

Questions découlant de la cinquante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe qui intéressent le Comité (point 2) (TIM/1999/1)

8. Mme Carol Cosgrove-Sacks, Directrice de la Division du commerce de la CEE, a informé le Comité des résultats de la session de la Commission qui intéressent ses travaux. Le Comité a noté que le nouveau système d'établissement des priorités pour les organes subsidiaires principaux de la CEE serait appliqué en 2000, l'année où sera présenté le prochain budget.

9. Le Comité a passé en revue ses activités opérationnelles, qui sont énumérées à l'annexe du document TIM/1999/1. Il a relevé que ces activités

pourraient être considérablement développées si l'on pouvait disposer des services d'un conseiller régional pour le bois et a demandé à la Commission d'examiner la possibilité d'en recruter un.

10. Le Comité a noté en outre que son équipe de spécialistes de l'assistance au secteur forestier des pays en transition avait défini les principaux besoins de ces pays, ce qui offrait l'orientation stratégique demandée par la Commission. Il a également rappelé qu'aux termes du mandat contenu dans la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki sur la protection des forêts en Europe, avait été mis sur pied un système pour suivre l'aide en matière forestière accordée aux pays en transition. À son avis, cette forme d'activités - quelques activités opérationnelles, la plupart de caractère sous-régional, et un rôle de surveillance - était conforme à son avantage comparé, et en accord avec les ressources disponibles ainsi qu'avec les points essentiels de son mandat qui lui fixait pour tâche de surveiller et d'analyser la gestion durable des forêts dans la région. Le principal obstacle auquel se heurtaient les activités opérationnelles du Comité était l'absence des ressources nécessaires pour financer la participation à ses réunions.

11. Le Comité a aussi examiné, comme on le lui avait demandé, les centres d'intérêt intersectoriels dans les deux domaines définis par la Commission :

- En ce qui concerne les **pays en transition**, il a pris note des activités opérationnelles et des activités stratégiques et de surveillance de l'équipe de spécialistes susmentionnée, et estimé que les unes et les autres contribuaient de manière sensible à améliorer la situation du secteur des forêts et des produits forestiers de ces pays;
- En ce qui concerne le second centre d'intérêt intersectoriel retenu par la Commission, le Comité a estimé que les **milieux d'affaires** participaient activement aux travaux du Comité, et cela dans l'intérêt des deux parties. Il n'existe pas vraiment d'obstacle sérieux à leur participation. Par contre, la difficulté qu'il y a à mieux faire connaître les activités du Comité en dehors des milieux officiels s'oppose à une plus large participation des milieux d'affaires. On peut y remédier en améliorant la communication et en rendant plus accessibles les résultats des activités du Comité, comme celui-ci s'y emploie de toute façon.

Aménagement forestier durable dans la région : suivi de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe; suivi du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable et contribution au Forum intergouvernemental sur les forêts (point 3) (TIM/1999/2)

12. Le Comité a été mis au courant des activités visant à promouvoir une gestion durable des forêts, tant par le biais du programme ordinaire de surveillance et d'analyse que de mesures directement liées au processus européen et au Forum intergouvernemental sur les forêts. Il a pris acte des contributions apportées par la CEE/FAO aux préparatifs de la Conférence ministérielle de Lisbonne et au suivi de cette Conférence, et s'est félicité de la coopération étroite et mutuellement profitable qui s'était instaurée

entre la CEE/FAO et le processus européen, dans un large éventail de domaines, notamment les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts, les zones forestières protégées, l'assistance aux pays en transition en matière de foresterie, les aspects socioéconomiques, la participation au processus décisionnel et la place des femmes dans le secteur forestier. Il a été signalé aux participants que le processus européen et le processus de Montréal envisageaient de resserrer leur coopération, et le Comité a exprimé l'espoir que la CEE/FAO pourrait également contribuer aux activités de toute nature mises en oeuvre en collaboration avec le processus de Montréal.

13. Le Comité est convenu de la nécessité d'organiser une importante réunion sur les "stratégies visant à stimuler et à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et des autres produits de la forêt en tant que matériaux respectueux de l'environnement et renouvelables", en tenant compte notamment de l'analyse des cycles de vie. Il a été décidé d'un commun accord d'examiner les modalités d'organisation de cette réunion au titre du point 6 de l'ordre du jour. Le Comité a noté que le thème intitulé "problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur de la forêt et des produits forestiers" serait traité dans le cadre du point 5 de l'ordre du jour.

14. Le Comité a approuvé avec enthousiasme l'orientation générale des activités dans ce domaine, et a décidé d'examiner plus en détail l'exécution des travaux se rapportant à des questions particulières au titre du point 6 de son ordre du jour.

Évolution des marchés en 1999 et perspectives pour l'an 2000 (point 4)
(TIM/1999/3 et ECE/TIM/BULL/52/3)

15. Le Comité a examiné les marchés en se fondant sur la *Revue annuelle des marchés des produits forestiers*, les déclarations des pays et les prévisions nationales pour 1999 et 2000. Il a approuvé une déclaration aux fins de sa publication et d'une large diffusion.

16. Le Comité s'est félicité de l'initiative prise par le secrétariat de présenter sur le site Web les déclarations des pays sur leurs marchés avant la session. Il a relevé que ces déclarations contenaient des renseignements utiles et qu'il conviendrait de les laisser sur le site jusqu'à ce que de nouvelles déclarations soient disponibles pour la session de l'année suivante. Les pays qui n'avaient pas présenté leur déclaration sous forme électronique étaient invités à le faire.

Thème spécial : Problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur des forêts et des produits forestiers (point 5) (TIM/1999/4)

17. Le Comité a examiné les problèmes commerciaux et environnementaux dans ce secteur, sur la base d'une présentation de la Directrice de la Division du commerce de la CEE, et des exposés faits par les orateurs suivants, qui ont expliqué les activités et la position de leur organisation sur ces questions, à savoir :

- M. J.E. Sørensen (Organisation mondiale du commerce)
- M. C. Arden-Clarke (Fonds mondial pour la nature)
- M. A. Fry (World Business Council on Sustainable Development).

Le Comité a chaleureusement remercié les orateurs et demandé au secrétariat de préparer, avec leur concours, un document de travail fondé sur leurs exposés.

18. En ce qui concerne les travaux futurs sur les problèmes commerciaux et environnementaux dans le secteur des forêts et des produits forestiers, les propositions ci-après ont été formulées :

- une surveillance et une analyse objectives étaient nécessaires, domaine dans lequel la CEE/FAO possédait un avantage comparé;
- des synergies pourraient éventuellement être trouvées entre l'analyse des problèmes commerciaux et environnementaux et les travaux consacrés aux études prospectives;
- il a été recommandé de développer la coopération et les échanges d'idées et de données d'expérience entre les organisations, dans le cadre esquissé au cours du débat sur le thème spécial; la FAO a offert de soutenir les activités futures concernant le commerce et l'environnement dans ce secteur;
- étant donné le rôle spécial joué par la CEE à l'égard des pays en transition, il faudrait examiner la possibilité d'aborder les problèmes commerciaux et environnementaux dans leur perspective.

Il a été décidé de demander au secrétariat d'élaborer une proposition concernant les travaux futurs, qui serait examinée par les bureaux du Comité et de la CEF à leur session de mai 2000. La décision définitive touchant l'orientation à donner à ces activités futures devrait, le cas échéant, être prise à la session conjointe d'octobre 2000.

Examen des activités menées depuis la cinquante-sixième session et programme de travail pour la période 2000-2004 (point 6) (TIM/1999/5)

19. Le Comité a examiné ses activités sur la base de l'exposé succinct qui figure dans le document TIM/1999/5, complété par des informations plus détaillées contenues dans les documents TIM/1999/5/Add.1 à 4. Il a approuvé son programme de travail (annexe I) et la liste des réunions (annexe II). Cette liste est régulièrement mise à jour tout au long de l'année et est affichée sur le site Web.

20. Le Comité a chaleureusement remercié l'Autriche, l'Estonie, la France, l'Irlande, la Suisse et la Turquie, qui avaient accueilli des sessions de son organe subsidiaire, des séminaires, des ateliers, des réunions d'équipes de spécialistes et des voyages d'étude au cours de l'année écoulée.

a) Activités de la FAO et d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE intéressant le Comité du bois (TIM/1998/6)

21. Le Comité a été informé des programmes de la FAO en matière de foresterie en cours en Europe, ainsi que des domaines dans lesquels se poursuivait une étroite coopération. Il s'est félicité de cette coopération qui trouve son expression dans le programme de travail intégré englobant celui de la Commission européenne des forêts de la FAO et dans le travail accompli par ses deux organes subsidiaires mixtes.

22. Le Comité a en outre été informé des activités des autres organes subsidiaires principaux de la CEE qui s'occupent de questions le concernant. Il a pris note de ces informations et décidé d'en tenir compte lorsqu'il examinerait son programme de travail.

b) Activités en matière de relations publiques (TIM/1999/5/Add.1)

23. L'Équipe CEE/FAO de spécialistes des relations publiques dans le secteur de la foresterie et des industries forestières s'est réunie à Sagadi (Estonie) en mai 1999 (le rapport peut être consulté sur <http://www.unece.org/trade/timber/pr>). Ayant pour thème l'édification de la capacité en matière de relations publiques dans les pays d'Europe centrale et orientale, la réunion s'est penchée sur la stratégie à appliquer aux communications professionnelles dans le secteur forestier et aux questions et possibilités actuelles. La réalisation la plus récente de l'équipe est la publication d'un rapport intitulé "L'environnement concurrentiel pour les produits et les emballages papier : facteurs de substitution donnant la priorité à la défense de l'environnement". Ce rapport servira de base au forum international de responsables des communications dans le domaine forestier, organisé par l'équipe, qui se tiendra au Canada en mars 2000, et dont l'objectif est de rassembler des communicateurs, de coordonner les messages et de promouvoir une image positive du secteur en faisant connaître le caractère renouvelable et écologiquement inoffensif du bois. Conformément à son mandat, l'équipe a proposé des activités d'édification de la capacité en matière de relations publiques dans les pays d'Europe centrale et orientale et des forums à l'intention des décideurs sur la foresterie européenne et le suivi des résolutions adoptées à Lisbonne par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe.

24. Le Comité a demandé que lors de la réunion qu'elle tiendrait en mars 2000, l'Équipe de spécialistes des relations publiques examine les travaux futurs à entreprendre dans son domaine d'activité pour les produits autres que le bois et les services non liés à la production de bois. Il a noté qu'une partie des travaux de l'Équipe n'était guère connue et a suggéré qu'elle entreprenne aussi un travail de relations publiques pour faire connaître ses propres activités. Il a demandé à l'Équipe de donner suite au rapport sur la substitution.

25. Le Comité a prié l'Équipe de spécialistes des relations publiques de soumettre des plans relatifs à la préparation et au contenu de la réunion proposée sur les "stratégies visant à stimuler et à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et des autres produits de la forêt en tant que matériaux respectueux de l'environnement et renouvelables" à la prochaine réunion des bureaux en mai 2000.

c) Recyclage, énergie et interaction des marchés (TIM/1999/5/Add.2)

26. M. B. Hillring (Suède), chef de l'Équipe de spécialistes du recyclage, de l'énergie et de l'interaction des marchés, a donné une vue d'ensemble des travaux de l'Équipe, y compris la présentation du thème spécial du Comité en 1998 et les résultats de l'Atelier tenu à Istanbul (Turquie) en novembre 1998. Il a passé en revue les conclusions de l'atelier et a rappelé la recommandation des participants à cette réunion tendant à ce que le Comité "encourage les gouvernements membres à mettre en oeuvre des politiques et

des projets de coopération visant à promouvoir l'utilisation des systèmes de recyclage du papier et des fibres de bois et des systèmes de production d'énergie à partir du bois. Lors de la conception et de l'utilisation de ces systèmes, leurs effets éventuels sur les marchés du bois et sur la gestion des forêts doivent être examinés avec soin". Le Comité est convenu qu'il faudrait continuer d'exploiter les compétences et les connaissances réunies par l'Équipe, même si son mandat était arrivé à expiration, dans le cadre d'activités permanentes telles que les revues des marchés et les études sur les perspectives.

27. Le Comité a noté que l'Équipe avait rempli sa mission, et a remercié chaleureusement les membres de l'Équipe ainsi que M. Hillring de leurs travaux très utiles. Il a remercié le Ministère de la foresterie de Turquie d'avoir accueilli et coparrainé l'Atelier et a présenté ses condoléances aux familles des victimes du récent tremblement de terre survenu à Istanbul. Il a été demandé que le bois de chauffage, les produits nouveaux et le recyclage figurent régulièrement à l'ordre du jour des futurs débats sur les marchés.

d) Activités en faveur des pays en transition (TIM/1999/5/Add.3)

28. Le Comité a été informé des activités consacrées à l'assistance et à la coopération dans le secteur forestier en faveur des pays en transition, en particulier des résultats de la dernière réunion de l'équipe de spécialistes chargée de suivre et de développer l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale (Gmunden, Autriche, juin-juillet 1999).

29. M. Jan Ilavsky (Slovaquie) a mis le Comité au courant du projet multinational du programme PHARE (Union européenne) parachevé peu de temps auparavant sur l'exploitation durable des forêts et la conservation de la biodiversité des forêts en Europe centrale et orientale, et plus précisément de la préparation d'un programme multinational. Les participants ont pris note de la possibilité de publier les principales conclusions de ce projet en tant que document de travail du Comité du bois, à la fin de 1999 ou au début de 2000.

30. Le Comité a confirmé la prorogation du mandat de l'équipe de spécialistes et de sa mission jusqu'en 2002.

31. Les participants ont chaleureusement remercié le Gouvernement autrichien de son appui financier à la réunion de l'équipe de spécialistes, et les organisateurs autrichiens de leur hospitalité et du travail efficace qui avait été effectué pour préparer, organiser et tenir la réunion.

e) Options pour les prochaines étapes des études sur les perspectives
(TIM/1999/5/Add.4)

32. Le Comité du bois a été invité à examiner les différentes options concernant l'approche des travaux futurs consacrés aux études sur les perspectives (méthodes, scénarios, champ géographique, portée des produits, thèmes et périodicité) et de faire connaître ses préférences ou de proposer d'autres options pour les travaux futurs. Il a également été informé des propositions formulées en ce qui concerne les préparatifs des études sur les perspectives pour l'Europe. Le secrétariat a proposé une ligne de conduite pour l'année suivante.

33. Le Comité a prié le secrétariat d'entamer des travaux conformément à la ligne de conduite proposée. Le secrétariat devrait donc consulter les membres de l'équipe de base, du Bureau du Groupe de travail des statistiques et de ses organes subsidiaires, ainsi que d'autres instances capables d'apporter une contribution à ce processus. Ce faisant, le secrétariat devrait répertorier les principales options envisageables pour ce qui est de l'approche à suivre et mettre au point un programme d'études sur les perspectives pour les prochaines années. Afin d'examiner les objectifs des futures études sur les perspectives pour l'Europe, il faudrait convoquer une réunion de l'équipe de base, vraisemblablement au début de 2000.

34. Le secrétariat, agissant en consultation avec l'équipe de base et les bureaux du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, devrait établir et mettre en oeuvre un programme de travail, sans attendre l'approbation officielle de la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts en 2000. Le secrétariat devrait rendre compte du processus d'études sur les perspectives lors de cette session.

35. Au cours du débat, les observations suivantes ont été formulées :

- Les études sur les perspectives devraient examiner la dynamique de l'élaboration des politiques dans le secteur forestier. Par conséquent, il faudrait adopter une approche orientée vers les politiques.
- Les travaux sur les perspectives devraient s'appuyer sur une démarche méthodologique bien définie, en tenant compte des particularités des différents pays.
- Le processus d'études sur les perspectives devrait non seulement prendre en considération la question de l'offre de bois, de la production et du commerce du bois, mais aussi les multiples aspects sociaux et environnementaux de l'évolution future de la situation dans le secteur forestier.
- Le futur processus d'étude sur les perspectives devrait prendre comme point de départ la demande de produits forestiers et la mettre en équilibre avec l'offre de bois.
- Le groupe de base devrait inclure non seulement des spécialistes des forêts et du marché du bois mais aussi des scientifiques, qui pourraient être en mesure de formuler des propositions méthodologiques utiles.
- La Russie et les autres pays en transition devraient être compris dans le champ géographique des études.

Le secrétariat devrait tenir compte, dans les travaux futurs, des observations présentées ci-dessus et des autres suggestions qui seront reçues ultérieurement. Le Comité a prié les délégations de veiller à ce que les réponses à l'enquête auprès des utilisateurs parviennent au secrétariat avant la fin novembre, afin qu'elles puissent être prises en considération dans le processus de planification.

f) Analyse des ressources forestières des zones tempérées et boréales - an 2000

36. Il a été signalé au Comité que l'Analyse 2000 serait achevée prochainement et que le traitement de l'analyse aux fins de sa publication allait débiter. Le Comité a félicité l'équipe chargée de l'Analyse 2000 - membres du secrétariat, partenaires, membres de l'équipe de base et correspondants nationaux - du travail important qui avait été accompli à ce titre et qui permettrait d'améliorer sensiblement la base de connaissances sur les forêts des zones tempérées et boréales du monde entier. Il a noté que les données issues de l'Analyse 2000 seraient intégrées dans l'ensemble de données mondial relatif à l'Analyse des ressources forestières, ce qui constituait un excellent exemple de coopération interinstitutions. Une réunion d'information technique a été organisée pour présenter les méthodes et les principaux résultats de l'Analyse 2000. En vue de promouvoir l'utilisation des données, d'améliorer leur qualité et de préparer la prochaine analyse, le Comité a approuvé les modifications qu'il était proposé d'apporter au mandat de l'équipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières, notamment la décision de proroger ce mandat jusqu'en 2002.

g) Équipe de spécialistes sur la participation et les partenariats dans le secteur forestier

37. Le Comité a demandé des renseignements complémentaires sur les objectifs de l'Équipe, qui avait été créée lors de la session de 1998 du Comité mixte. Le secrétariat a informé le Comité que le principal objectif de l'Équipe était de clarifier la notion de "participation" et de procéder à des échanges de données d'expérience. Sur la base de ces travaux, un rapport serait établi à l'intention du Comité mixte, et du processus européen, dans le cadre du suivi de la résolution L1 de Lisbonne (elle-même basée sur les travaux d'une équipe du Comité mixte). La formulation actuelle du mandat pourrait donner l'impression que cette équipe de spécialistes élaborerait des directives pour la mise en oeuvre du principe de la participation dans les pays. Le Comité est convenu de modifier le mandat de l'équipe pour éclaircir ce point (voir annexe III).

h) Voyages d'étude

38. Le Comité a exprimé sa gratitude à Coillte, l'Office irlandais des forêts, qui avait accueilli le voyage d'étude sur les forêts et les industries forestières organisé conjointement en 1999 par le Comité du bois et la Commission européenne des forêts et l'a remercié de l'excellente organisation de ce voyage, de sa générosité et de sa chaleureuse hospitalité. Un document du secrétariat rendait compte des visites effectuées dans les forêts et les industries. Les réponses à un questionnaire distribué aux participants au voyage d'étude en Irlande montraient que ces derniers étaient profondément satisfaits de ce voyage et contenaient des suggestions concernant les futurs voyages d'étude.

39. Le Canada a proposé d'accueillir dans l'est du pays le prochain voyage d'étude du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts qui aurait lieu en septembre 2000. Un questionnaire distribué aux délégations a permis de recueillir un certain nombre de suggestions complémentaires ayant trait aux futurs voyages d'étude. Le Comité a demandé aux organisateurs des voyages

d'étude et au secrétariat de veiller à ce que les futurs voyages soient centrés sur un thème donné, et à ce qu'un bref atelier sur ce thème soit organisé durant le voyage.

Réunion commune du Comité (cinquante-huitième session) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (trentième session) (point 7)

40. Le Comité a approuvé les propositions formulées en vue de la réunion commune, telles qu'elles figuraient dans le document TIM/1999/7, et a prié les bureaux de mettre au point l'ordre du jour à leur prochaine réunion en mai, notamment en y inscrivant deux thèmes spéciaux : Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000 et un exposé sur les travaux consacrés par le Comité mixte aux pratiques en matière de gestion durable des forêts. Comme l'an 2000 est année sainte à Rome, le Comité a invité les délégations qui participeront à la session commune à réserver des chambres d'hôtel au plus tôt, de préférence en 1999.

Élection du Bureau (point 8)

41. Le Comité a réélu Mme A. Bergquist (Suède) Présidente et MM. J. Serveau (Canada) et N.A. Bourdine (Fédération de Russie) Vice-Présidents, jusqu'au terme de la cinquante-huitième session.

Questions diverses (point 9)

42. La délégation de l'Estonie a annoncé qu'elle organisera, en avril 2000, un atelier sur l'évolution du rôle des forêts domaniales, sur la base de monographies établies dans les pays de la CEE. Les autres délégations se sont félicitées de cette initiative.

Adoption du rapport (point 10)

43. Le Comité a adopté son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

Annexe I

PREMIÈRE PARTIE

PROGRAMME DE TRAVAIL INTÉGRÉ DU COMITÉ DU BOIS ET DE LA CEE
ET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS DE LA FAO
POUR LA PÉRIODE 2000-2004

Ce programme est mis en oeuvre par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO, ainsi que par leurs organes subsidiaires ci-dessous, qui se réunissent environ tous les deux ans :

- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (2000, 2002)
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts (2001, 2003)
- Le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la Commission européenne des forêts (2000, 2002)
- Le Groupe de travail CEF/CFFSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea* (SM) (2001, 2003).

* * * * *

A. PROGRAMME DE BASE : SURVEILLANCE ET ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DES FORÊTS ET DES PRODUITS FORESTIERS DANS LA RÉGION

1.1 Collecte et diffusion d'informations sur les tendances dans le secteur, y compris publication du *Bulletin du bois*

Description : Les informations sur la production, le commerce et les prix du bois rond et des produits forestiers ainsi que sur les incendies de forêts sont régulièrement recueillies et diffusées.

Méthode de travail : Les statistiques sont recueillies chaque année auprès des pays et publiées dans le *Bulletin du bois* et sur Internet. La collecte des données est coordonnée avec la FAO à Rome, Eurostat et l'OIBT; les résultats sont partagés entre les quatre organisations. L'ensemble de système est revu par le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts lors de ses sessions biennales.

Durée : Activité permanente.

Productions annuelles : Publication de six numéros du *Bulletin du bois* : prix des produits forestiers, statistiques sur la production et le commerce, statistiques des courants commerciaux, revue annuelle du marché, statistiques des feux de forêts et discussion sur le marché par le Comité à ses sessions annuelles. Les données et les analyses sont également accessibles sous une forme électronique et sur Internet.

1.2 Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000

Description : Des informations sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale (y compris dans les pays développés n'appartenant pas à la région de la CEE) seront rassemblées et publiées dans le cadre de l'évaluation globale de ces ressources faites par la FAO, sous la direction du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.

Méthode de travail : Une enquête a été préparée sous la direction d'une équipe de spécialistes, compte tenu des recommandations de la Consultation d'experts qui a eu lieu à Kotka (Finlande) en juin 1996. À chaque étape, des liens de coopération étroits sont entretenus avec le Département des forêts de la FAO et d'autres organisations actives dans ce domaine.

Durée : Activité permanente, examen en 2003.

Résultats en 1999/2000 : Publication, base de données et documentation générale. Réunion de l'équipe en 2000, probablement à l'Institut européen des forêts.

1.3 Gestion durable des forêts dans la région : appui au suivi de la CNUED et au processus européen pour la protection des forêts

Description : Le Comité et la Commission fourniront l'appui nécessaire au suivi de la CNUED, y compris les activités de la Commission du développement durable, du Forum intergouvernemental sur les forêts et du processus européen de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts. En particulier, la Commission examinera périodiquement les politiques forestières des pays et certaines questions majeures d'actualité, telles que la certification de la gestion durable des forêts, afin de passer en revue l'application au niveau national des dispositions de la CNUED et du processus européen, et fournir un soutien aux concepteurs des politiques nationales. Le Comité et la Commission collecteront et analyseront des données intéressant les résolutions H1 et H2 de la Conférence d'Helsinki, notamment en ce qui concerne les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts, et appuieront le rapport à présenter à la Conférence de Lisbonne sur ce sujet.

Méthode de travail : À chaque session de la Commission européenne des forêts, les représentants présentent des rapports nationaux intérimaires conformément au schéma établi par le Comité exécutif. Ces rapports font l'objet d'une synthèse de la part du secrétariat avant la session; ils sont ensuite présentés, examinés, puis publiés. Le Comité et la Commission coopéreront avec le processus européen pour établir un programme de travail européen, selon les principes fixés par la Conférence ministérielle de Lisbonne. L'équipe de spécialistes des relations publiques continuera de s'efforcer de donner du secteur forestier une image positive, en suivant le mandat énoncé dans le présent document. L'équipe de spécialistes des aspects socioéconomiques de la foresterie, sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, a contribué à la rédaction de la résolution L1 de la Conférence de Lisbonne et la nouvelle équipe de spécialistes de la participation et des partenariats dans le secteur de la foresterie soumettra un rapport sur ce sujet au processus européen.

D'éventuelles activités sur les questions commerciales et écologiques relatives au secteur des forêts et des industries forestières seront menées selon les décisions qui auront été prises par le Comité à sa prochaine session. Des stratégies visant à encourager et à promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers en tant que matériau écophile et renouvelable seront aussi étudiées par un séminaire (à confirmer).

Durée : Jusqu'en 2002.

Résultats en 1999/2000 : Participation à l'établissement du programme de travail européen. Examen des rapports intérimaires nationaux, à une session commune, Rome 2000. Forum international des spécialistes de la communication dans le secteur forestier, Canada, mars 2000. Séminaire européen sur l'industrie forestière à l'intention des décideurs. Rapport ou réunion sur les questions de participation. Activités éventuelles relatives au commerce, à l'environnement et à la promotion de l'utilisation durable du bois.

1.4 Activités en faveur des pays en transition, y compris la coordination de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki

Description : Le Comité et la Commission fourniront une assistance aux pays en transition afin d'encourager le processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans le secteur des forêts et des produits forestiers. Les sujets et les thèmes de ce programme seront conformes aux priorités et aux besoins identifiés par les pays concernés. En particulier, le Comité et la Commission participeront à l'application de la résolution H3 relative à l'assistance aux pays en transition en surveillant et en analysant cette assistance, en particulier de façon à déterminer si elle correspond aux besoins et aux priorités véritables des pays.

Méthode de travail : Le travail est dirigé par une équipe de spécialistes qui se réunit à intervalles réguliers. Le secrétariat, en tant que coordonnateur international pour l'application de la résolution H3 recueille, stocke et analyse les informations et fait régulièrement rapport aux organismes directeurs et, selon que de besoin, aux réunions dans le cadre du processus européen. Une base de données sur l'assistance aux pays en transition en matière de foresterie est établie et son contenu est accessible. Le Comité et la Commission exécutent une large gamme d'activités, en particulier des ateliers, dont le calendrier et l'organisation peuvent être modifiés et qui sont consacrés à deux grands thèmes :

- La création d'institutions, y compris la mise en place d'infrastructures juridiques et de moyens d'action;
- Le développement d'entreprises fonctionnant selon les règles du marché et dont les activités ne portent pas atteinte à l'environnement.

Durée : Jusqu'en 2000.

Résultats en 1999/2000 : Un atelier sur le développement durable de la commercialisation du bois, des produits forestiers autres que le bois et des services récréatifs en forêt. La base de données sur l'assistance

en foresterie aux pays en transition, constituée en vertu de la résolution H3, sera actualisée régulièrement et mise à la disposition d'un large public. L'équipe s'est réunie en 1999 en Autriche.

1.5 Étude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme

Description : Le Comité analyse en permanence les tendances à court terme de la production, du commerce, de la consommation et des prix des produits forestiers et établit des perspectives à court terme en vue de fournir aux gouvernements et au secteur des produits forestiers des informations et des évaluations exactes et à jour.

Méthode de travail : À sa session annuelle, le Comité du bois examine les tendances et les perspectives à court terme des marchés des produits forestiers en se fondant sur des estimations communiquées par les délégations et sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*, préparée par le secrétariat, qui fait le point des tendances au cours de l'année précédente. Une analyse des tendances du marché et des perspectives à court terme, approuvée par le Comité, est publiée. La discussion du Comité relative au marché aborde aussi les tendances des marchés des produits forestiers certifiés en s'appuyant sur des informations fournies par les délégations concernant l'évolution dans leurs pays et sur les déclarations des experts.

Durée : Activité permanente.

Résultats annuels : *Revue annuelle du marché des produits forestiers* et déclaration du Comité relative au marché à sa session annuelle.

1.6 Études des perspectives dans le secteur des forêts et des produits forestiers

Description : Le Comité et la Commission élaborent et publient des études des perspectives pour le secteur des forêts et des produits forestiers dans la région, en traitant de questions telles que les scénarios à long terme pour l'offre et la demande de produits forestiers et d'autres biens et services de la forêt, ainsi que d'autres questions importantes orientées vers l'action, de portée régionale ou sous-régionale. Les travaux sont placés sous le contrôle du Groupe de travail FAO/CEE de l'économie des forêts et des statistiques forestières, qui détermine en particulier la portée et les objectifs des études à entreprendre.

Méthode de travail : L'équipe de base se réunira en 1999 ou au début de 2000 en vue d'élaborer des plans détaillés sur la base des options concernant la portée, les méthodes et la périodicité des études des perspectives figurant dans le document TIM/1999/5/Add.4. Le secrétariat mettra en oeuvre un programme de travail en consultation avec les bureaux et fera rapport au Comité et à la Commission.

Durée : Activité permanente.

Résultats en 1999/2000 : Ébauche et plan d'action pour les futures études sur les perspectives. Produit initial, tel que déterminé par la réunion en 1999/2000.

B. DOMAINES DE COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION ET/OU DU COMITÉ

2.1 Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts

Description : Le Groupe de travail recense les besoins de statistiques internationales dans le secteur des forêts et des produits forestiers et élabore des programmes pour y répondre, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la comparabilité; il établit des méthodologies pour la collecte et l'analyse de l'information et des statistiques; il entreprend des projets dans le domaine de l'économie et des statistiques intéressant la foresterie et les produits forestiers.

Méthode de travail : Le Groupe de travail se réunit tous les deux ans et donne des avis aux organes directeurs et au secrétariat sur la mise en oeuvre des travaux dans ce domaine. En particulier, il est chargé de diriger l'exécution, dans son domaine de compétence, des éléments de programme 1.1, 1.2, 1.3, 1.5 et 1.6.

Durée : Activité permanente.

Résultats en 1999/2000 : À sa session de 1999, le Groupe de travail a examiné l'Analyse 2000 et les plans établis pour la prochaine étude sur les perspectives, et a abordé la question de la coopération entre gouvernements concernant les statistiques sur le secteur des forêts.

2.2 Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Description : Le Comité mixte aide les pays, notamment ceux qui, selon ses organes directeurs, nécessitent une attention prioritaire, à développer leurs activités forestières dans le cadre du développement durable. Pour cela, il encourage la coopération internationale en ce qui concerne les aspects technique et économique ainsi que l'organisation de la gestion et de l'exploitation des forêts, de même que la formation des agents forestiers à l'abattage et aux opérations forestières.

Méthode de travail : Les activités du Comité mixte sont dirigées par un Comité directeur, qui se réunit tous les ans. Elles concernent trois domaines : la gestion (par exemple l'utilisation de la forêt à des fins multiples, les questions écologiques et économiques, la commercialisation, les systèmes d'information), la technologie (par exemple le génie forestier, les activités sylvicoles ne portant pas atteinte à l'environnement et économiquement saines, l'abattage et le transport du bois) et la formation (par exemple pour les travailleurs, cadres et directeurs dans des domaines tels que l'ergonomie appliquée, l'hygiène industrielle et les aspects sociaux de la foresterie). Une grande partie du travail est réalisée par des équipes de spécialistes qui font rapport lors des sessions du Comité mixte et du Comité directeur.

Durée : Activité permanente.

Résultats : Le programme de travail du Comité mixte pour 1999-2003 figure dans le rapport de sa vingt-deuxième session (septembre 1998, TIM/EFC/WP.1/28).

2.3 Groupe de travail CEF/CFFSA/CFPO des questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*

Description : *Silva Mediterranea* fournira à la FAO et aux pays membres de la région méditerranéenne des conseils pour la mise en oeuvre du Programme d'action forestière pour la Méditerranée et encouragera, par l'intermédiaire de réseaux de recherche, l'échange d'informations ainsi que la coordination de la recherche dans des domaines présentant un intérêt pour la foresterie méditerranéenne.

Méthode de travail : *Silva Mediterranea* agira, à ses sessions ordinaires et entre celles-ci, en tant qu'instance intergouvernementale pour la coordination, le suivi et l'orientation du Programme d'action forestier pour la Méditerranée. Il contribuera à l'identification des activités internationales prioritaires pour la région ainsi qu'à l'élaboration de ces activités et au suivi de leur exécution. Six réseaux de recherche sont actuellement en service et portent sur les incendies de forêt, les essences principales de la sous-région (pins parasols, cèdres et, depuis peu, chênes-lièges), d'autres essences polyvalentes, et le choix des peuplements de résineux méditerranéens destinés à la production de semences pour les programmes de reboisement.

Durée : Activité permanente.

2.4 Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants montagneux de la FAO

Description : Le Groupe de travail a pour tâche de rassembler des informations, de recueillir une documentation sur les techniques, de suivre l'évolution de la situation, d'échanger des données d'expérience et d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne la gestion durable et la préservation des écosystèmes montagneux. L'activité concerne principalement la gestion durable et la sécurité des écosystèmes montagneux, et en particulier la régularisation des torrents, la lutte contre les avalanches, la délimitation des zones à risque, la cartographie et les systèmes d'alerte avancée.

Méthode de travail : Le Groupe de travail joue un rôle important dans le suivi du programme Action 21 et contribue à l'action de la FAO en tant que responsable de l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 de ce programme, consacré aux écosystèmes montagneux. Il tiendra sa vingt et unième session en République tchèque en mai/juin 1998. Les principaux domaines d'activité seront la gestion durable des écosystèmes montagneux, l'amélioration des moyens d'existence dans les régions de montagne, conformément aux vœux de la CNUED, les activités liées aux accords internationaux sur les montagnes ainsi que la maîtrise et la surveillance des risques et des catastrophes.

Durée : Activité permanente.

DEUXIÈME PARTIE

PROJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXÉCUTÉS À UNE DATE ULTÉRIEURE

(Voir décision O(45) de la CEE et rapport complémentaire contenant les points de vue et les propositions de la CEE à la Commission spéciale du Conseil économique et social, E/ECE/1150/Rev.1, par. 131)

Tendances structurelles des marchés des produits forestiers et de la structure et de la capacité des industries forestières

Description : Le Comité et la Commission étudient les tendances à moyen terme (3 à 5 ans) de la production, de la consommation, du commerce et des prix des principaux produits forestiers ainsi que la structure et la capacité des industries du sciage et des panneaux dérivés du bois, afin que les gouvernements puissent être informés en permanence des tendances structurelles du secteur des produits forestiers.

Travail fait et à faire : Des études à moyen terme sont menées successivement par secteur, selon un cycle triennal. Elles comprennent (chaque fois pour les panneaux et une fois sur deux pour le sciage), les résultats des études sur la structure et la capacité du secteur considéré. La publication des études à moyen terme a été suspendue en attendant que l'effectif du bureau de Genève soit au complet. (Les bureaux seront priés de se prononcer sur cette question en 2000, étant donné que les cadres sont au complet depuis août 1999.)

Annexe II

**LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DE 2000 ET 2001 INSCRITES
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DU BOIS**

Note : Les réunions sont divisées en deux catégories : celles suivies de la lettre (A) sont ouvertes aux délégations ou représentants autorisés de tous les États membres de la CEE ainsi que d'autres pays membres de l'Organisation des Nations Unies et d'organisations accréditées auprès de la CEE (ou de la FAO ou de l'OIT dans le cas de réunions organisées conjointement par ces deux organisations). Les réunions suivies de la lettre (B) sont réservées aux pays participant à l'activité en question ou aux particuliers désignés à cette fin par les pays, par exemple les membres des équipes de spécialistes. L'on pourra consulter sur le site Web du Comité (<http://unece.org/trade/timber>) le calendrier mis à jour des réunions.

2000

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
9 mars (à confirmer)	St. Saver (Canada)	Réunion de l'Équipe CEE/FAO de spécialistes des relations publiques (B)
Avril (à déterminer)	Genève (à confirmer)	Réunion des correspondants en matière de statistiques sur la collecte et la mise à jour des statistiques du bois (B)
2-3 mai	Genève	Réunion commune du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEF (B)
15-20 mai	Hyytiälä (Finlande)	Atelier sur les systèmes d'information en sylviculture (A)
19-20 mai (à confirmer)	Joensuu (Finlande)	Réunion de l'Équipe de spécialistes de l'analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale (B)
16-20 mai	Chisinau (Moldova)	Atelier sur le développement durable de la commercialisation du bois et des produits forestiers autres que le bois et les services récréatifs en forêt dans les pays d'Europe centrale et orientale (A)
5-8 juin	Genève	Vingt-troisième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (A)
7-9 juin	Finlande	Forum sur la forêt et la société en Europe (B)

Septembre (à déterminer)	Est du Canada	Voyage d'étude du Comité du bois au Canada sur la certification de la gestion durable dans le secteur forestier et les industries forestières
2-8 octobre	Manemen (Turquie)	Séminaire sur la récolte du bois et des produits forestiers autres que le bois (A)
9-13 octobre	Rome (Italie)	Cinquante-huitième session du Comité du bois de la CEE tenue conjointement avec la trentième session de la Commission européenne des forêts de la FAO (A)
(à déterminer)	(à déterminer)	Séminaire sur les stratégies visant à favoriser et promouvoir l'utilisation rationnelle du bois et d'autres produits forestiers comme matériaux écophiles et renouvelables (A)

2001

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Titre</u>
6-8 mars (à confirmer)	St. Saveur (Canada)	Forum international de responsables des des communications 2000 (A)
Mars/avril (à déterminer)	Lisbonne (Portugal)	Séminaire sur la place des femmes dans la foresterie (A)
Mai (à déterminer)	Genève	Réunion du Bureau du Comité du bois et du Comité exécutif de la CEF (B)
Mai (à déterminer)	Genève	Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts, vingt-troisième session (A)
Juin (à déterminer)	Ossiach (Autriche)	Atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois à l'aide de grues à câble (A)
25-28 septembre	Genève	Comité du bois de la CEE, cinquante-neuvième session (A)
8-12 octobre	Lyss (Suisse)	Séminaire sur la foresterie à la rencontre du public (A)
(à déterminer)	(à déterminer)	Comité de direction du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, quinzième session (A)

Annexe III

MANDATS DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES

Version révisée du mandat

Référence au programme de travail : 2.2 (3.3)

MANDAT DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE LA PARTICIPATION ET DES PARTENARIATS DANS LE SECTEUR DE LA FORESTERIE	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR :	Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières.
Références :	Rapport de la vingt—deuxième session du Comité mixte : TIM/EFC/WP.1/28 (mandat modifié par le Comité du bois en septembre 1999).
MANDAT :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préciser la notion de "participation" et définir un cadre conceptuel pour une gestion forestière de type participatif (participation du public), une action de sensibilisation à la forêt et l'utilisation par le public des produits et services forestiers. 2. Rédiger pour le Comité mixte et le processus européen un rapport sur la gestion de type participatif et formuler des propositions concernant les mesures de suivi. 3. Contribuer à la préparation des séminaires proposés sur <i>la foresterie à la rencontre du public</i> en Suisse, et sur <i>les partenariats</i> en Belgique. 4. Rassembler et même entreprendre des études de cas.
DURÉE :	Jusqu'en 2002.
APPROUVÉ PAR :	Le Comité mixte à sa vingt—deuxième session.
RAPPORTS :	L'Équipe fait rapport au Comité mixte et au Comité directeur à chacune de leur session.
RÉSULTAT ESCOMPTÉ AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS :	
Rapport au Comité directeur en 1999 et au Comité mixte en 2000.	

B. FICHE RÉCAPITULATIVE (au mois de juillet 1999)	
ACTIVITÉS :	
Antérieures :	Réunion préparatoire destinée à mettre en route les activités de l'équipe (juin 1999) avec la coopération de l'ancienne équipe des aspects socioéconomiques.
En cours :	Rédaction d'un document d'information pour la réunion inaugurale à l'automne 1999 ou au début de 2000 et élaboration d'un plan général pour l'établissement des rapports nationaux par les membres de l'Équipe.
Futures :	Dégager les concepts et examiner les principales questions liés au processus participatif. Contribuer à la préparation des séminaires du Comité mixte sur les relations publiques et l'éducation écologique dans le secteur de la foresterie, sur les partenariats et sur le rôle des femmes dans le secteur de la foresterie.
Références :	
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :	Miles Wenner (Royaume—Uni).
COMPOSITION :	À déterminer.
